



SPECIAL BILAN 2023

BULLETIN N°7

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



BILAN DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES EN 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le processus d'exécution de l'accord de collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités prévues pour 2023 au sein des cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été menées avec succès, respectant ainsi le planning préétabli. Dans ce cadre, le groupe « Climat et Réduction des Risques de Catastrophes » a élaboré ce bulletin, centré sur le thème « récapitulatif des catastrophes survenues en 2023 ». Ce travail est le fruit de la collaboration de 16 Experts pluridisciplinaires (10 hommes et 6 femmes) issus de cinq entités différentes (CC/SAP, DMN, DGPC, MAH/GC, ONG RESAD, FAO), qui ont conjugué leurs efforts avec les points focaux pour produire les sept (7) bulletins informatifs.

II. RESUME

La saison des pluies 2023 au Niger s'est installée au cours de la deuxième décennie du mois de juin apportant des précipitations significatives. Le cumul pluviométrique saisonnier a varié de 132 mm à Agadez à 829 mm à Gaya. Le cumul pluviométrique de l'année 2023 comparé à celui de l'année 2022, est globalement inférieur sur la bande agricole du pays, bien que certaines localités aient enregistré des excédents. Le cumul pluviométrique de l'année 2023 comparé à la normale 1991-2020 est globalement équivalent à excédentaire à travers le pays, avec néanmoins des déficits notables dans certaines zones.

Pour l'année 2023, les principaux facteurs de catastrophes identifiés ont été les feux de végétation et les inondations. Sur le plan national, les inondations ont touché 169 598 personnes et causé 52 décès entre juin et septembre 2023. En termes de dégâts, elles ont entraîné la destruction de 15 345 habitations dans 668 localités de 109 communes. Quant aux feux de végétation, ils ont ravagé 136 900 hectares entre septembre et décembre 2023, affectant 23 communes dans 6 régions du pays.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

3.1 Données et sources

Les données météorologiques proviennent de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN). Les données sur les catastrophes ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection civile (DGPC), le Ministère de l'Action Humanitaire et la Gestion des Catastrophes (MAH/GC) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

3.2 Approche méthodologique

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (Météo et SAP) ;
- Elaboration du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Edition et diffusion du bulletin par la DMN.

IV. SITUATION CLIMATIQUE

En 2023, les cumuls pluviométriques les plus importants (supérieur à 500 mm) ont été observés entre autres sur les postes de Téra (Tillabéri), Gaya, Dioundiou, Falmeye (Dosso), Maradi, Tessaoua, Guidan Roumji, Madarounfa (Maradi), Magaria, Myrriah, Damagaram Takaya (Zinder) (**Figure 1**). Il est à noter que plusieurs localités ont enregistré des hauteurs de pluie journalière supérieures à 50 mm au cours de la période Juillet-Août-Septembre sur la bande agro-pastorale du pays, occasionnant ainsi des cas d'inondations avec des pertes en vies humaines et d'importants dégâts.

Le cumul pluviométrique de l'année 2023 comparé à celui de l'année précédente, est globalement inférieur sur la bande agricole du pays. Néanmoins, des cumuls supérieurs à équivalents sont observés sur des localités des régions de Niamey, Zinder (Belbedji, Magaria, Myrriah, Damagaram Takaya, Dogo), Maradi (Guidan Roumji, Tessaoua, Bermo, Madarounfa, Dargue, Sae Saboua), Dosso (Falmey, Farey, Sabon Gari, Bengou) et le Nord de la région de Tillabéri (**Figure 2**).

Le cumul pluviométrique de l'année 2023 comparé à la normale 1991-2020, est globalement équivalent à excédentaire sur le pays. Néanmoins, des déficits importants sont observés sur une partie des régions de Zinder (Mallaoua, Dogo Dogo, Kona, Kantché, Tirmini), Maradi (Chadakori, Gazaoua, Ourafane), Tahoua (Tsernaoua, Dogueraoua, Malbaza, Garhanga, Dossey, Birni Konni), Diffa (Mainé Soroa, Cheri), Tillabéri (Téra, Dorgol, Bankilaré). Sur le reste des régions du fleuve, la situation reste très déficitaire (**Figure 3**).

En ce qui concerne les températures minimale et maximale de l'année 2023, comparativement à l'année passée et à la normale 1991-2020, elles sont légèrement en hausse sur le pays (**Figures 4 et 5**).

L'année 2023 a été aussi marquée par des vents modérés à forts sur le pays. Les pics de vents ont oscillé entre 6 m/s (soit 21,6 km/h) à Gouré et 17 m/s (soit 61,2km/h) à Magaria occasionnant ainsi, un soulèvement de poussière sur le pays avec réduction de la visibilité. On note des vents supérieurs à 8m/s sur les stations de Tillabéri, Tahoua, Zinder, Magaria, Mainé, Bilma et N'Guigmi. L'année 2023 est la plus impactée comparativement à l'année 2022 et la normale 1991-2020. (**Figure 6**).

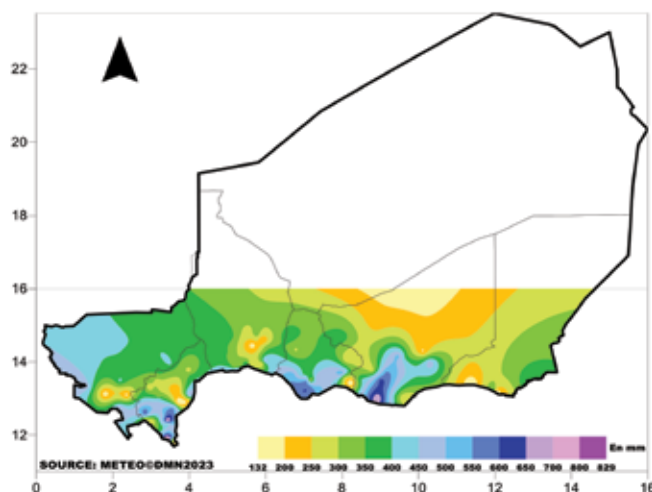


Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier 2023

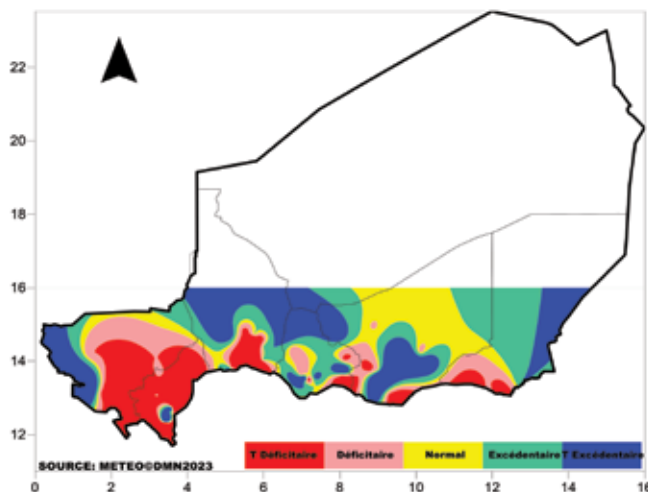


Figure 2 : Cumul pluviométrique de l'année 2023 par rapport à l'année 2022.

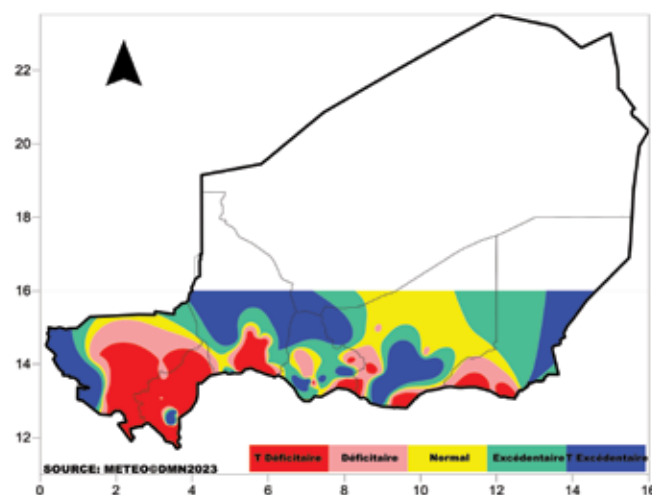


Figure 3 : Cumul pluviométrique de l'année 2023 par rapport à la normale 1991-2020.

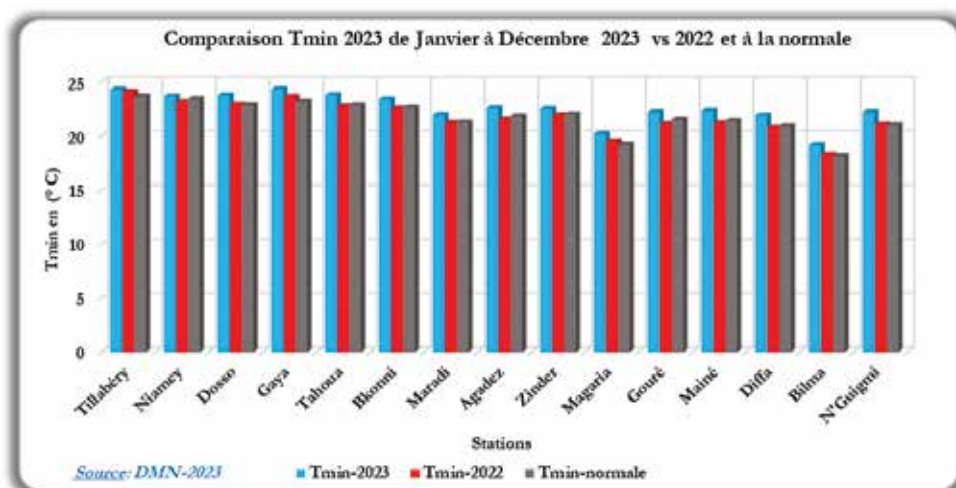


Figure 4 : Température minimale moyenne annuelle 2023 comparée à la normale 1991-2020 et à l'année 2022

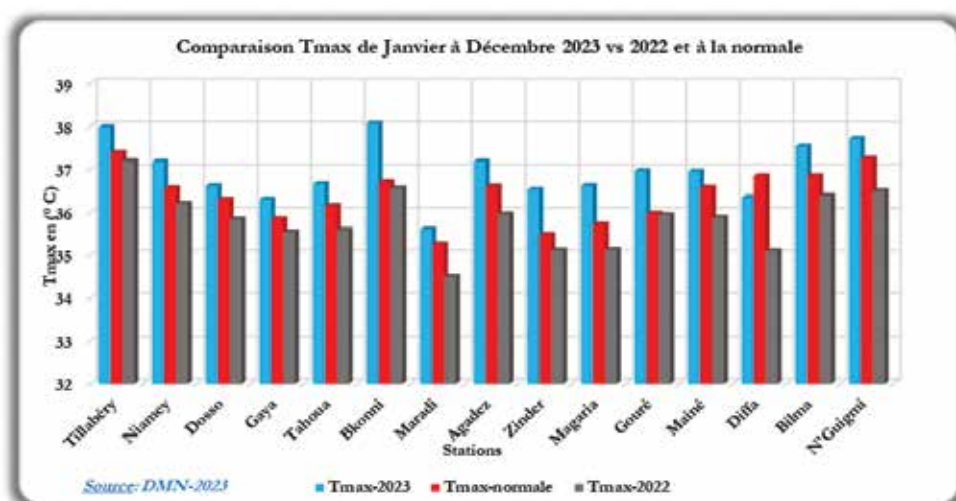


Figure 5 : Température maximale moyenne annuelle 2023 comparée à la normale 1991-2020 et à l'année 2022

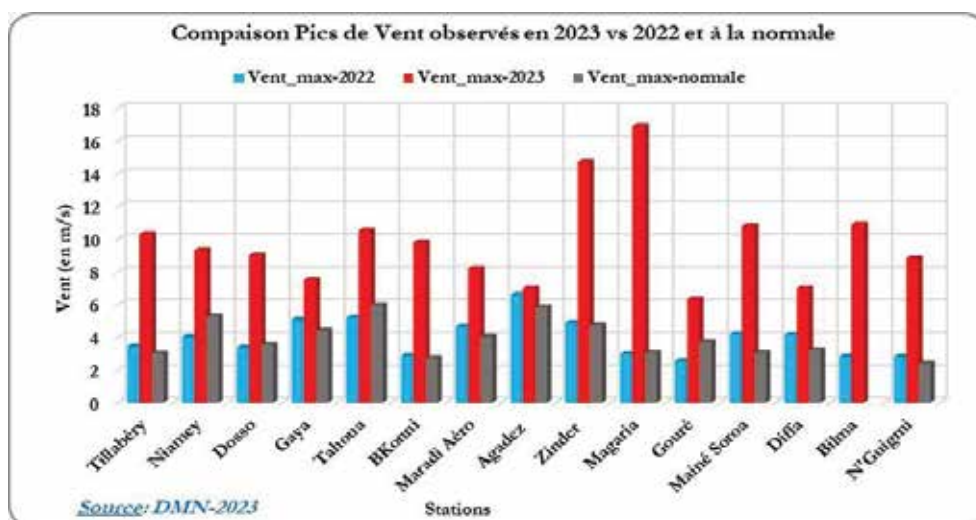


Figure 6 : Pic de vitesse de vent 2023 comparé à la normale 1991-2020 et à l'année 2022

4.1. Cumul pluviométrique Juin-Juillet-Août (JJA) comparé à l'année 2022

De façon globale, le cumul pluviométrique JJA 2023 comparé au cumul pluviométrique à la même période de l'année 2022 est déficitaire sur la bande agricole du pays, excepté sur le sud-ouest des régions de Zinder, Maradi, Dosso et Tillabéri où on observe par endroits un cumul pluviométrique normal à excédentaire (**Figure 7**).

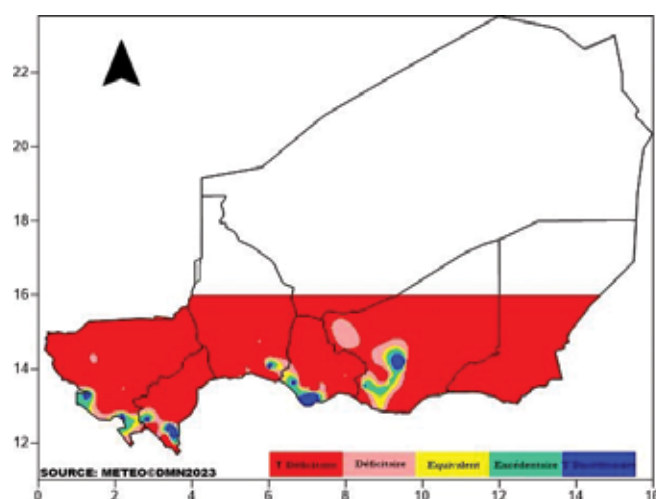


Figure 7 : Cumul pluviométrique JJA 2023 comparé au JJA 2022

4.2. Cumul pluviométrique Juin-Juillet-Aout comparé à la normale 1991-2020

Le cumul pluviométrique JJA 2023 comparé à la normale 1991-2020, présente une situation globalement déficitaire sur la majeure partie de la bande agricole du pays. Toutefois, des cumuls excédentaires à très excédentaires sont observés sur une partie des régions de Diffa (N'Guigmi, N'Gourti), Zinder (Gouré, Damagaram Takaya, Matamèye, Mayahi, Belbédji), Maradi (Dokoro, Madarounfa), Tahoua (Illéla, Madaoua), Dosso (Dioundou, Yélou) et Tillabéri (Torodi) (**Figure 8**)

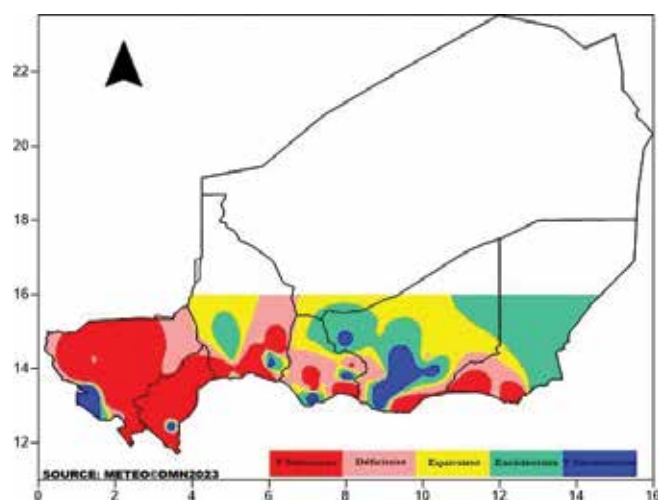


Figure 8 : Cumul pluviométrique JJA 2023 comparé à la normale 1991-2020

4.3. Cumul pluviométrique Juillet-Août-Septembre comparé à l'année 2022

La situation pluviométrique de Juillet-Août-Septembre comparée l'année 2022 à la même période, indique des cumuls globalement très déficitaires sur la bande agricole du pays. Néanmoins, des cumuls supérieurs à équivalents sont observés dans certaines localités des régions de Maradi, Tahoua et Dosso (**Figure 9**).

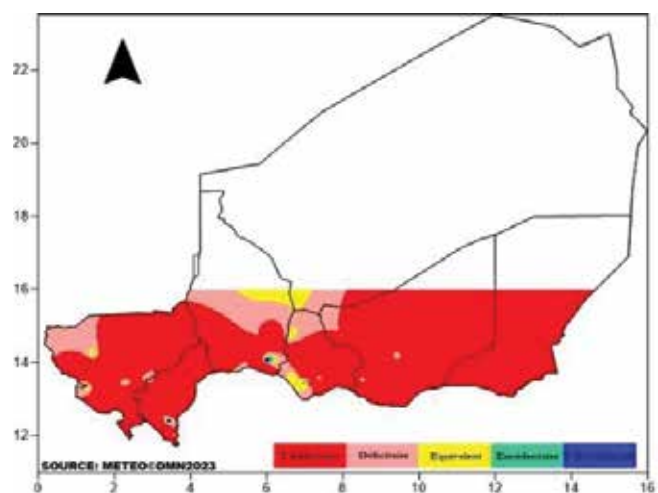


Figure 9 : Cumul pluviométrique JAS 2023 comparé JAS 2022

4.4. Cumul pluviométrique Juillet-Août-Septembre comparé à la normale 1991-2020

Par rapport à la normale (1991-2020), le cumul de Juillet-Août-Septembre est déficitaire sur la majeure partie des régions du fleuve, Zinder, le sud des régions de Diffa et Tahoua et sur le centre de la région de Maradi. Sur le reste du pays, c'est une situation normale à excédentaire qui est observée (**Figure 10**).

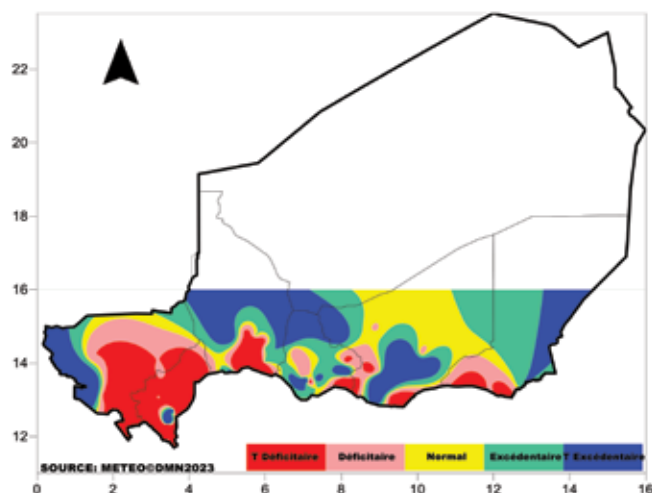


Figure 10 : Cumul pluviométrique JAS 2023 comparé à la normale 1991-2020

V. SITUATION DES CATASTROPHES LIEES AUX INONDATIONS ET A LA SECHERESSE

Les catastrophes enregistrées en 2023 ont affecté 108 communes sur le pays. La région de Maradi est la plus affectée (32 communes), suivie de celle de Zinder (27 communes) et celle de Tahoua (23 communes). Comparées aux années 2022, 2021 et 2020, les communes affectées en 2023 (108) sont en baisse par rapport à 2022 (127) et 2020 (131). Par contre, elles sont en hausse par rapport à 2021 (101) (**Figure 11**).

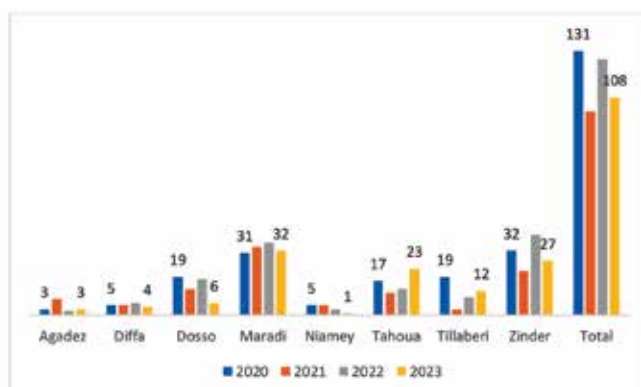


Figure 11 : Nombre de communes affectées par les inondations entre 2020 et 2023

Concernant le nombre de localités impactées, l'année 2023 a enregistré au total 630 localités. Ces dernières sont en majorité dans les régions de Maradi (290 localités), Tahoua (113 localités) et Zinder (98 localités). Par ailleurs, l'année 2023 a enregistré moins de localités affectées (630) par rapport à l'année 2020 (1339), 2022 (1143) et 2021 (652) comme l'illustre la **figure 12**.

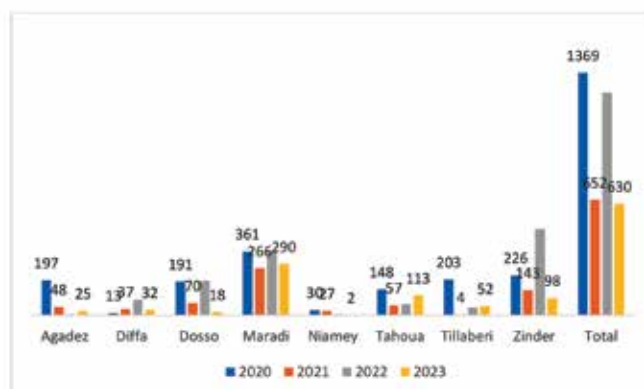


Figure 12 : Nombre de villages/quartiers touchés par les inondations entre 2020 et 2023

Comparativement aux années 2022, 2021 et 2020, l'année 2023 a connu moins de personnes sinistrées (163 690 personnes), suivie de 2021 (193 815 personnes), de 2022 (263 671 personnes) et 2020 (563 250 personnes). Ainsi, l'année 2020 a enregistré plus de personnes sinistrées que les autres années cibles (**Figure 13**).

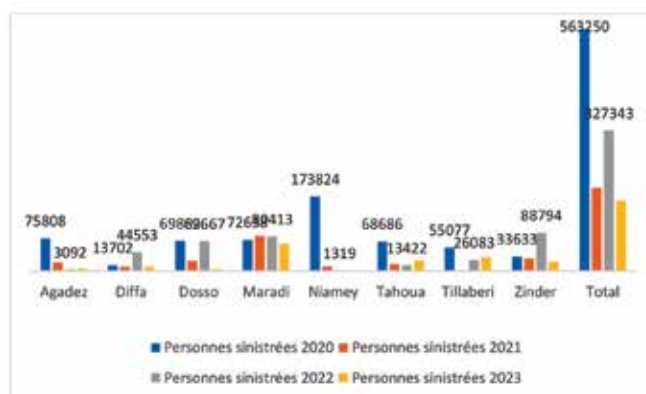


Figure 13 : Nombre de personnes sinistrées par région entre 2020 et 2023

À l'échelle nationale, 51 décès liés aux catastrophes ont été enregistrés en 2023, marquant l'année avec le moins de décès comparativement aux années 2022, 2021 et 2020. Ainsi, l'année 2022 a enregistré le plus grand nombre de pertes humaines avec 195 décès, suivie de l'année 2020 avec 80 décès, et de l'année 2021 avec 70 décès. En ce qui concerne les régions affectées par les pertes en vies humaines dues aux catastrophes, la région de Maradi est la plus touchée, suivie par celles de Zinder et de Tahoua (**Figure 14**).

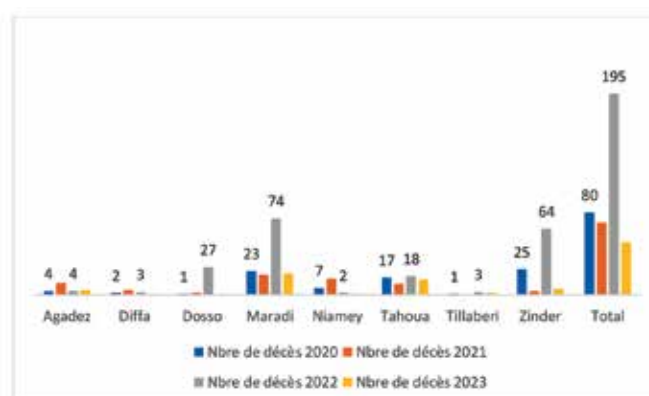


Figure 14 : Nombre décès par région entre 2020 et 2023

Au niveau national, le nombre le plus élevé de maisons effondrées a été enregistré en 2020 (47 818). Sur la période 2020-2023, la région de Maradi est la plus touchée suivies de celles de Zinder et de Tahoua (**Figure 15**).

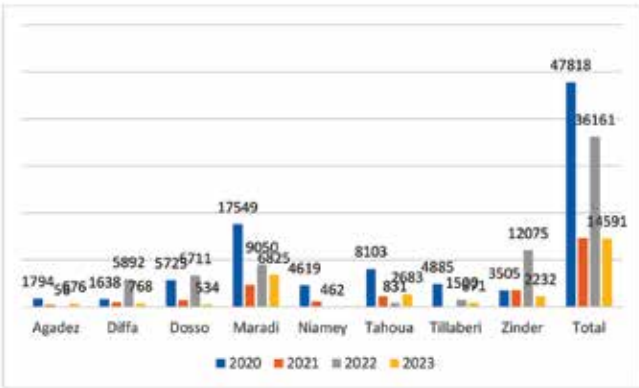


Figure 15 : Nombre de maisons effondrées par région entre 2020 et 2023

Pour ce qui est du bétail, l’année 2021 est la plus affectée à l’échelle du pays avec 9 965 têtes d’animaux (gros et petits ruminants) perdues, suivie de 2020 et 2023 avec respectivement 8 097 et 3 311 animaux perdus (**Figure 16**).

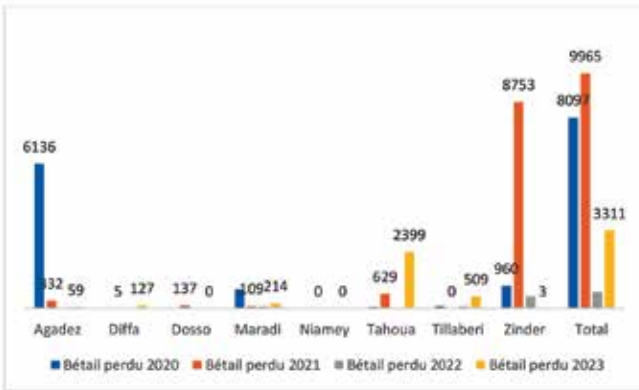


Figure 16 : Nombre de têtes de bétail par région entre 2020 et 2023

Concernant les feux de végétation, l’année 2021 est la plus affectée avec 786 926 ha perdus, suivie de l’année 2023 (135 958 ha). La région la plus touchée est Tahoua, suivie de celle de Zinder sur la période 2021-2023 (**Figure 17**). Ces feux de végétation sont en général dus aux anomalies négatives d’humidité (faible taux de l’humidité relative), aux vents forts enregistrés et aux actions anthropiques (Banditisme armée).

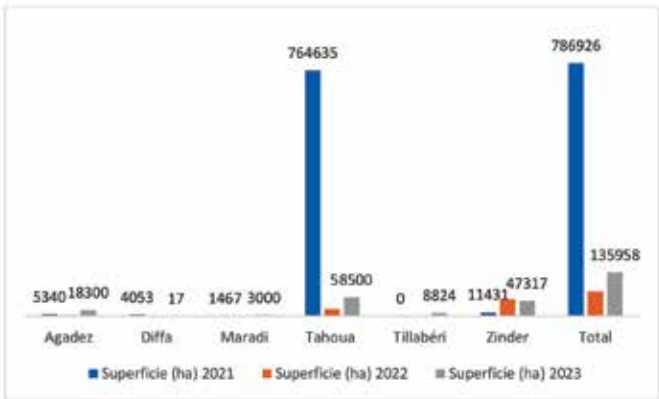


Figure 17 : Nombre de cas de feux de végétation par région entre 2021 et 2023

VI. ANALYSE

La saison des pluies 2023 s'est installée au cours de la deuxième décade du mois de juin sur le Niger avec des quantités de pluie assez importantes. Il est également important de souligner que le nombre de jours consécutifs de pluie (2 à 3 jours) ont été observés entre la 3ème décade d'août et la 1ère décade de septembre en 2020, alors que cette situation a été observée en 2022 entre juillet (4ème décade) et août (1ère, 2ème et 3ème décade). La région de Maradi a été la plus affectée tout au long de cette série suivie de Zinder, Tahoua et Dosso.

Le cumul pluviométrique saisonnier a varié de 132 mm à Agadez à 829 mm à Gaya. Il est à noter que, plusieurs localités ont enregistré des hauteurs de pluie journalière supérieures à 50 mm au cours de la période Juillet-Aout-Septembre sur la bande agro-pastorale du pays, occasionnant ainsi des cas d'inondations avec des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Comparativement à l'année 2022 et à la normale 1991-2020, les températures minimale et maximale de l'année 2023 sont légèrement en hausse sur le pays.

L'année 2023 a été marquée aussi par des vents modérés à forts sur le pays. Les pics de vents ont oscillé entre 6 m/s (soit 21,6 km/h) à Gouré et 17 m/s (soit 61,2km/h) à Magaria occasionnant ainsi un soulèvement de poussière sur le pays avec réduction de la visibilité. Sur la période 2020-2023, les dégâts causés par les inondations sont considérables dans toutes les huit (8) régions du pays. Globalement l'année 2020 a été la plus désastreuse en termes de sinistrées (décès, personnes affectées et localités touchées). Mais, il convient de noter que la perte du bétail est plus importante en 2021 à l'échelle du pays.

Les feux de végétation ont provoqué aussi d'importantes pertes de biomasse dans six (6) régions du pays (à l'exception de Dosso et Niamey). A ce niveau, l'année 2021 se singularise avec 786 926 ha consumés dont 764 635 ha dans la seule région de Tahoua. Globalement, il y a eu moins de dégâts en 2023 comparée aux autres années. Mais la menace demeure sur les populations et sur les infrastructures.

IV. AVIS ET CONSEILS

Au regard de ce qui précède, il est recommandé de :

- encourager les cultures irriguées ;
- anticiper et accélérer l'approvisionnement des boutiques en aliments de bétails dans les zones à faible production fourragère ;
- anticiper et renforcer l'opération (vente des céréales à prix modéré) dans les zones extrêmement vulnérables ;
- assurer une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate dans les zones vulnérables en lien avec le Cadre Harmonisé (CH);
- poursuivre la sensibilisation des populations sur la prévention et la gestion des risques et catastrophes.

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN

DMN: DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DNPGCA: DISPOSITIF NATIONAL DE GESTION ET DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CC/SAP: CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

DGPC: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

MAG/EL/DSA: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION DE LA SANTÉ ANIMALE

CNCOD: COMITE NATIONAL DE COORDINATION DES ONG SUR LA DESERTIFICATION

MAH/DGC: MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DIRECTION DE LA GESTION DES CATASTROPHES

FAO: ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale,
Tél. +227 20732160, Email: katielloulaw@gmail.com

• M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI

Point focal, CC/SAP
Tél. +227 96989042, Email: Sahel_clim@hotmail.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN
Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN
Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837,
Email: mikailaissa@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des Risques de Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.